

Le 20 février 2019

**OBJET : Invitation aux consultations publiques dans le cadre de l'élaboration d'un PDZA**

Madame,  
Monsieur,

Lors de l'assemblée générale annuelle du Syndicat de l'Union des producteurs agricoles Kildare Lanaudière qui aura lieu le 20 février prochain, la MRC de Joliette, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ainsi que la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière (FUPAL) vous lanceront une invitation pour un projet de consultation dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Joliette.

Pour ce faire, trois soirées de consultations publiques sont organisées au cours du mois de mars prochain. Votre participation serait appréciée à une soirée parmi les suivantes :

Mardi, **5 mars** 2019  
de 19 h à 21 h  
à la Municipalité de  
**Sainte-Mélanie**  
10, rue Louis-Charles-Panet

Mardi, **19 mars** 2019  
de 19 h à 21 h  
à la Municipalité de  
**Saint-Paul**  
18, boul. Brassard

Mardi, **26 mars** 2019  
de 19 h à 21 h  
à la Municipalité de  
**Saint-Thomas**  
854, rue Principale

Grâce à ce dialogue ouvert, la MRC de Joliette souhaite s'imprégner du vécu des agriculteurs. L'élaboration d'un PDZA présente de nouvelles opportunités d'apprentissage et de débats constructifs sur les constats, les enjeux, les forces et faiblesses et sur la manière dont nous envisageons l'avenir de l'agriculture dans la MRC. Nous désirons également discuter de sujets d'actualité comme l'agriculture biologique, l'agrotourisme, l'impact des changements climatiques, la rareté de la main-d'œuvre agricole, l'urbanisme, la valeur des terres ainsi que d'autres enjeux qui vous tiennent à cœur.

La MRC de Joliette, le MAPAQ ainsi que la FUPAL vous attendent en grand nombre. Aussi, afin que nous puissions vous recevoir convenablement, nous vous saurions gré de confirmer votre participation à l'une de ces séances, et ce, le plus rapidement possible. À cet effet, vous pouvez communiquer avec M. Ludovic Bouchard, par téléphone au 450 759-2237 poste 223 ou par courriel au lbouchard@mrcjoliette.qc.ca, afin de réserver votre place le vendredi précédant la date que vous aurez choisi.

Venez discuter avec nous!



Françoise Boudrias  
Mairesse de la Municipalité de Sainte-Mélanie  
et présidente du Comité du PDZA



### Mais qu'est-ce qu'un PDZA?

Selon le MAPAQ, le PDZA est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une municipalité régionale de comté (MRC) en favorisant le développement durable des activités agricoles. Il repose sur un état de situation et sur la détermination des possibilités de développement des activités agricoles. Il est réalisé par une MRC, en concertation avec les acteurs du milieu.

Pour en apprendre plus sur un PDZA, consultez le site Internet suivant :

[www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/developpementregional/Pages/PDZA.aspx](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/developpementregional/Pages/PDZA.aspx)